

TABEAU II: répartition des effectifs rémunérés par votre organisme selon le statut et le cadre d'emplois 4/6
(hors assistant(e)s maternel(le)s, emplois aidés et apprentis)

Filière et cadre d'emplois ou emploi d'assimilation	Statut		Filière et cadre d'emplois ou emploi d'assimilation	Statut	
	Fonctionnaires	Agents de droit privé		Fonctionnaires	Agents de droit privé
1. Total au 31 décembre 2008 .. <i>Ces effectifs doivent être respectivement égaux aux effectifs de fonctionnaires et d'agents sous contrat de droit privé du tableau I.</i>	00	----			
2. Fonctionnaires issus de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique hospitalière, de niveau :					
A Administrateur	01	----			
A Attaché ou assimilé	02	----			
A Ingénieur en chef et ingénieur ..	03	----			
3. Répartition des autres agents par filière					
Filière administrative :					
A Administrateur	11	----			
A Attaché	12	----			
A Secrétaire de mairie	13	----			
B Rédacteur	14	----			
C Adjoint administratif territorial ..	16	----			
Filière technique :					
A Ingénieur en chef et ingénieur ..	21	----			
B Technicien supérieur	22	----			
B Contrôleur de travaux	2A	----			
C Agent de maîtrise	23	----			
C Adjoint technique territorial	25	----			
C Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement ..	2D	----			
Filière culturelle :					
A Conservateur du patrimoine	31	----			
A Conservateur de bibliothèque	32	----			
A Attaché de conservation du patrimoine	33	----			
A Bibliothécaire	34	----			
A Directeur d'établissement d'enseignement artistique	35	----			
A Professeur d'enseignement artistique	36	----			
B Assistant qualifié de conservation patrimoine et bibliothèque	3D	----			
B Assistant de conservation patrimoine et bibliothèque	3C	----			
B Assistant spécialisé d'enseignement artistique	3F	----			
B Assistant d'enseignement artistique	3E	----			
C Adjoint territorial du patrimoine ..	3A	----			
Filière sportive :					
A Conseiller des APS	41	----			
B Educateur des APS	42	----			
C Opérateur des APS	43	----			
Filière sociale :					
A Conseiller socio-éducatif	51	----			
B Assistant socio-éducatif	52	----			
B Educateur de jeunes enfants	53	----			
B Moniteur-éducateur	54	----			
C Agent spécialisé des écoles maternelles	55	----			
C Agent social	57	----			
Filière médico-sociale :					
A Médecin	61	----			
A Psychologue	62	----			
A Sage-femme	63	----			
A Puéricultrice-cadre de santé	64	----			
A Cadre de santé Infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	6A	----			
A Puéricultrice	65	----			
B Infirmier	66	----			
B Rééducateur	67	----			
C Auxiliaire de puériculture	68	----			
C Auxiliaire de soins	69	----			
Filière médico-technique :					
A Biologiste, vétérinaire, pharmacien	71	----			
B Assistant médico-technique	73	----			
Filière incendie et secours :					
A Colonel, Lieutenant-colonel Commandant, Capitaine	81	----			
A Médecin, pharmacien, infirmier d'encadrement de SP professionnels	8B	----			
B Major, Lieutenant	82	----			
B Infirmier de SP professionnels	85	----			
C Sapeur-pompier professionnel non officier	83	----			
Filière sécurité et police municipale					
A Directeur de police municipale	8C	----			
B Chef de service de police municipale	8A	----			
C Agent de service de police municipale	86	----			
C Garde champêtre	87	----			
Filière animation :					
B animateur	91	----			
C Adjoint territorial d'animation	92	----			
Emplois non classables ailleurs :					
A Chargé de mission	93	----			
B Assistant d'études	94	----			
A Enseignement	95	----			
B Enseignement	96	----			
Autres (préciser) :	99	----			



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES
ÉCONOMIQUES

Enquête sur les Personnels des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics Locaux



Siren :
APE :
Commune :

Votre contact à l'INSEE :

Tél :
Fax :
Courriel :

, le

Mesdames, Messieurs les Président(e)s d'Etablissements Publics Locaux,
L'INSEE vous adresse aujourd'hui l'enquête sur les personnels des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics Locaux **au 31 décembre 2008**.

Cette enquête est un outil indispensable pour une meilleure connaissance et une gestion plus efficace des emplois et des compétences de la Fonction Publique Territoriale. Outre les besoins d'analyse statistique, ces données alimentent les réflexions de l'Observatoire de l'emploi public. Elles sont également mobilisées par des organismes ayant à connaître les collectivités locales, tels que CSFPT, la DGCL, les Centres de Gestion ou le CNFPT et servent de support aux débats lors des conférences régionales de l'Emploi. C'est pourquoi, les réponses de toutes les collectivités sont essentielles.

Les résultats statistiques des enquêtes sont consultables à titre gracieux sur le site internet de l'INSEE, en particulier sur le portail Collectivités locales. Par ailleurs, conformément à l'avis du 3 juillet 1986 du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) relatif à la diffusion de certaines données et après l'avis favorable du Comité du secret statistique du 13 octobre 2005, l'INSEE peut être amené à publier l'effectif salarié total de votre collectivité au 31 décembre, obtenu à partir de cette enquête.

Si vous n'employez pas de salariés, merci de bien vouloir cocher la case correspondante sur la page 2 et nous retourner le questionnaire.

Je vous serais reconnaissant de nous retourner votre questionnaire avant le .

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**.
Visa n° 2009A019EC du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi, valable pour l'année 2009.
Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.
L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.
Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE.

Veuillez adresser ce questionnaire à l'adresse ci-contre.

Si vous n'employez aucun salarié, merci de cocher cette case et de renvoyer ce questionnaire

TABLEAU I : effectifs rémunérés selon le statut, le sexe et le temps de travail (1)

1. FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX (titulaires ou stagiaires) REMUNERES PAR VOTRE ORGANISME ou AUTRES FONCTIONNAIRES (en détachement)					
	Sexe	TOTAL 1=2+3+4	A temps plein 2	A temps partiel ou non complet	
				Mi-temps ou plus 3	Moins de mi-temps 4
Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (2)					
TH	Hommes				
TF	Femmes.....				
TE	ENSEMBLE (3)				
Dont agents à temps non complet comptabilisés au titre de leur emploi principal (4) ↓ ↓					
bH	Hommes				
bF	Femmes.....				
Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (5)					
IH	Hommes				
IF	Femmes.....				
IE	ENSEMBLE				

3. EMPLOIS AIDES ET APPRENTIS					
	Sexe	TOTAL 1=2+3+4	Emplois aidés 2	Emplois jeunes 3	Apprentis 4
Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (6)					
kH	Hommes				
kF	Femmes.....				
kE	ENSEMBLE				
Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (5)					
mH	Hommes				
mF	Femmes.....				
mE	ENSEMBLE				

- Notes**
- (1) Il s'agit du temps de travail hebdomadaire moyen au cours du mois de décembre.
 - (2) Y compris les personnels mis à disposition d'autres organismes.
 - (3) C'est cet effectif qui doit être ventilé par cadre d'emploi dans le tableau II en page 4.
 - (4) Doivent être comptabilisés dans cette rubrique les agents sans autre emploi, ainsi que ceux qui ont un autre emploi d'une durée inférieure ou donnant lieu à une rémunération plus faible.
 - (5) Il s'agit des effectifs que vous avez déclarés à l'enquête précédente. **Merci de rectifier ou de compléter** si besoin.
 - (6) Même si l'organisme ne verse qu'une partie de leur rémunération.

En cas de difficulté à remplir ce document, reportez-vous à la notice ou appelez votre correspondant à l'INSEE, dont les coordonnées figurent au haut de la page 1.

TABLEAU I (suite) : effectifs selon le statut, le sexe et le temps de travail (1)

2. AGENTS SOUS CONTRACT DE DROIT PRIVE REMUNERES PAR VOTRE ORGANISME (hors emplois aidés)					
	Sexe	TOTAL 1=2+3+4	A temps plein 2	A temps partiel ou non complet	
				Mi-temps ou plus 3	Moins de mi-temps 4
Personnels rémunérés par l'organisme au 31 décembre 2008 (2)					
TH	Hommes				
TF	Femmes.....				
TE	ENSEMBLE (3)				
Dont agents à temps non complet comptabilisés au titre de leur emploi principal (4) ↓ ↓					
bH	Hommes				
bF	Femmes.....				
Rappel des effectifs au 31 décembre 2007 (5)					
IH	Hommes				
IF	Femmes.....				
IE	ENSEMBLE				

EFFECTIF TOTAL DE L'ORGANISME - - - -
<i>(Total des 3 rubriques)</i>

Tournez S.V.P. ↗

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire :	Visa de l'autorité responsable :
.....
N° de téléphone :	Fax :
Courriel :	
Jours et heures d'ouverture :	